

*nouveaux*  
**LES CONSEILS  
DE QUARTIER**  
*c'est à vous !*

**REUNION « TEMPS FORTS » DES CONSEILS DE QUARTIER DE  
MOZAS – CHARBONNIERES, MONTBERNIER et CHAMPFLEURI  
EN PRESENCE DE MONSIEUR VINCENT CHRIQUI, MAIRE  
Samedi 6 juin 2015 – Salle banalisée de Champaret**

---

**Elus présents :** Vincent CHRIQUI, Maire de Bourgoin-Jallieu – Aurélien LEPRÊTRE, Conseiller municipal délégué , Chargé de la démocratie participative - Jean-Claude PARDAL, 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, chargé de la Sécurité, de la voirie, du stationnement, des Transports, des Déplacements et du parc automobile. Président du CLSPD – Sophie GUTTIN-LOMBARD, 10<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, Chargée de la Politique de la ville, à l'hébergement social et à la lutte contre l'exclusion - Mireille BOROT, Conseillère municipale - Jean-Rodolphe GENIN, Conseiller municipal délégué, Chargé des grands projets, des bâtiments communaux de l'Eau et à l'Assainissement.

**INTRODUCTION DE MONSIEUR VINCENT CHRIQUI :**

Monsieur Vincent CHRIQUI souligne l'importance de la Démocratie participative pour l'équipe municipale :

- Election des présidents et vice-présidents des Conseils de quartier parmi les habitants.
- Communication renforcée sur les actions des conseils de quartier avec la très prochaine mise en place d'un site internet dédié et l'attribution d'une page dans le magazine Nouvelles.
- Engagement et implications des élus référents (il y en a un par quartier)
- Rendez-vous réguliers des habitants avec le Maire par le biais d'un « chat »
- Importance et responsabilité accrue donnée aux Conseils de Quartier.
- Développement et soutien des conseils municipaux des enfants et des jeunes.

Monsieur CHRIQUI rappelle également la situation particulière des collectivités territoriales qui doivent faire face à de plus en plus de missions alors que l'Etat baisse de manière drastique les dotations tout en se désengageant au « profit » des communes, des départements et des régions.



*nouveaux*  
**LES CONSEILS  
DE QUARTIER**  
*c'est à vous !*

Cette situation dépasse bien évidemment le seul secteur des Conseils de quartier et impacte la vie de la commune sans toutefois empêcher les projets, dont la rénovation urbaine de Champfleury qui entre dans sa phase d'achèvement. Pour autant, certains dysfonctionnements ne nécessitent pas obligatoirement des financements importants mais du bon sens et de la réactivité. C'est en ce sens que les élus, les services municipaux et les conseils de quartier œuvrent à rendre la ville plus sûre, plus agréable et plus belle.

### CONSEIL DE QUARTIER DE MOZAS – CHARBONNIERES

Madame Danthon présente le quartier de Mozas Charbonnières (voir document en annexe). Certains problèmes signalés ont été réglés par les services de la ville. D'autres restent en attente de solution, comme la sécurité de l'arrêt de bus ou la vitesse Rue du Bugey.

#### Arrêt de bus Saint-Barthélemy et rue du Bugey

En ce qui concerne l'arrêt de bus Saint-Barthélemy, Monsieur Vincent CHRIQUI propose que Monsieur Jean-Claude PARDAL et les services techniques étudient les solutions techniques possibles afin de sécuriser cet emplacement. Pour la rue du Bugey un radar pédagogique pourra être installé. Ce type de radar permet d'informer les usagers sur leur vitesse mais aussi d'avoir un relevé précis de la vitesse réelle des véhicules.

#### Chapelle de Mozas



# *nouveaux* **LES CONSEILS DE QUARTIER** *c'est à vous !*

Madame DANTHON rappelle également que depuis quelques semaines, les cloches de l'église sont muettes suite à la fermeture du contrat EDF par la paroisse. Le conseil de quartier de Mozas Charbonnières et les habitants souhaitent vivement qu'une solution soit trouvée afin que le hameau retrouve son rythme familial.

Monsieur Vincent CHRIQUI confirme l'intérêt de la commune pour ce bâtiment qui appartient à la fois à l'histoire du hameau et au patrimoine de la ville. Il y a des règles mais une chapelle peut être désacralisée et revenir dans le patrimoine communal.

## **Fleurissement des hameaux et Concours des maisons fleuries**

Un projet original a fédéré les services techniques, le conseil de quartier et les habitants autour du fleurissement du hameau. En effet, une dotation de plantes, complété par un bon d'achat ville chez la société Bonnaire a permis aux habitants de fleurir les espaces publics des deux hameaux. Cette opération a été une réussite. Madame Danthon et le conseil de quartier espèrent son renouvellement l'an prochain. Ce fleurissement fait écho au concours des maisons fleuries des hameaux initiés par le conseil de quartier. Ce projet a fait l'objet d'un soutien du service communication qui a réalisé un flyer. Le 24 juin prochain, le jury déambulera dans les hameaux. Monsieur Benedetto, conseiller municipal délégué à l'embellissement et aux Espaces Verts sera membre de ce jury.

## **CONSEIL DE QUARTIER DE MONTBERNIER**

Monsieur Jean-Louis REGAIRAZ, vice-président, excuse Monsieur Patrick VESIN, président, absent à cette réunion. Il présente les spécificités « urbaines » du conseil de quartier de Montbernier et souligne que le nouveau fonctionnement des conseils de quartier est globalement vécu comme une « bonne pratique ». Le pilotage et le soutien du Conseiller municipal délégué sont appréciés, de même que l'implication du service Participation citoyenne. De son côté le conseil de quartier travaille sur différents dossiers parmi lesquels une



# nouveaux LES CONSEILS DE QUARTIER c'est à vous !

étude sur les impôts locaux. A terme, un document explicatif sera proposé aux habitants du quartier. Il devra leur permettre de mieux comprendre le fonctionnement des taxes locales.

Cependant des axes de progrès sont encore possibles. Ainsi la Population n'est pas suffisamment associée à l'action publique locale (travaux, projets, ex : transports scolaires...) et le conseil de quartier n'est pas assez consultatif... Monsieur REGAIRAZ remarque également qu'à ce jour, la forme des réponses données aux fiches de signalement pourrait être améliorée.

## Questions posées à Monsieur le Maire par le conseil de quartier de Montbernier

### 1 - L'Ecole de Montbernier

**Nous souhaitons que ce quartier, déjà peu doté de Services Publics, reste vivant! Qu'en est-il de la suppression annoncée de l'accueil enfantin à l'Ecole de Montbernier sans autre alternative proposée...**

Monsieur Vincent CHRQUI rappelle que l'école de Montbernier est une classe unique, qui accueille les enfants de la moyenne section maternelle au CM2. Les quatre enfants qui devraient être en petite section maternelle sont actuellement accueillis par une ATSEM, l'Education nationale acceptant en classe unique les enfants à partir de la moyenne section maternelle. Le fonctionnement actuel, s'il satisfait pleinement les parents et l'enseignant, est atypique. En effet, d'une part la compétence « petite enfance », relève de la CAPI. Plus largement, le « privilège » d'avoir seulement 4 enfants pour un agent pose question alors que dans les autres écoles de la ville, les effectifs sont beaucoup plus élevés. Cela dit, la crainte des parents de voir l'école fermée à partir du moment où les « petits » ne seront plus accueillis à Montbernier est infondée. Les écoles de la commune font « carton plein » et il n'est absolument pas dans l'intérêt de la ville d'œuvrer dans le sens de la fermeture d'une école, bien au contraire.

### 2 - Urbanisme

Parmi les Groupes Projet de notre CQ, le Groupe Projet "Urbanisme et aménagement - PLU" travaille notamment sur la compréhension et l'analyse du PLU actuel et son évolution future. Serait-il possible, dans le cadre de la prochaine révision du PLU, que ce Groupe Projet soit consulté par le bureau d'étude en charge du diagnostic ?



# *nouveaux* **LES CONSEILS DE QUARTIER** *c'est à vous !*

LA révision du PLU se fera à la marge et c'est Michel Carron, adjoint à l'urbanisme qui en est chargé. Le groupe projet « Urbanisme et aménagement » du Conseil de quartier pourra être associé à cette révision.

## 3 - Voirie

La rue du Belvédère, dont un réaménagement partiel a été réalisé, reste pour partie non sécurisée pour les piétons et quasiment impraticable pour le tronçon compris entre la rue de Bellevue et la rue de Bellerive. Pouvez-vous nous communiquer, s'il existe, le planning envisagé pour terminer les travaux de remise en état de cette rue?

Un tiers de la rue a déjà été refait. Si des travaux ne sont pas envisagés dans l'immédiat, la ville est cependant attentive à la sécurité des habitants.

## 4 – Impôts locaux

Le niveau des taxes locales (taxes foncières et taxes d'habitation) pour les habitants des Coteaux et de Montbernier a atteint un seuil difficilement supportable. Il est sans commune mesure avec certains quartiers de la ville et les communes voisines alors que de nombreuses nuisances existent : éloignement du centre-ville, peu de services publics à notre disposition, bruits et pollution liés à l'autoroute etc... De plus, ce niveau d'imposition pénalise les propriétaires lors de la revente de leur bien. Une réflexion à ce sujet a-t-elle été engagée par la Municipalité afin de réduire cette inégalité de traitement dont les habitants de nos quartiers sont victimes ?

Il est important de pouvoir parler des impôts et des taxes. Le choix de Monsieur Vincent CHRQUI et de son équipe est de ne pas augmenter les impôts locaux mais de faire des efforts et des économies. Cependant il faut assumer les choix de la précédente municipalité.

## 5 – QUESTIONS TRANSVERSALES A L'ENSEMBLE DES CQ

### A – Circulation

La circulation dans la traversée de notre ville est à certaines heures de la journée particulièrement difficile. Une étude est-elle en cours pour "décongestionner" les axes principaux d'accès? Cette circulation engendre une



# nouveaux **LES CONSEILS DE QUARTIER** *c'est à vous !*

**pollution, notamment avec les particules fines préjudiciables à la santé . Existe-t-il un projet pour prioriser certains types de déplacement propres : véhicules "propres", transports publics "propres" ?**

Un projet de « voie cyclable » traversant Bourgoin-Jallieu sur l'axe Nord Sud (de Champfleuri ) à Bousieu) est actuellement en cours. Il est piloté par Monsieur Laurent CUISENIER, conseiller municipal. Il s'agit essentiellement de définir un itinéraire en utilisant les tronçons de piste cyclable déjà existant afin de créer un itinéraire sécurisé dédié aux déplacements doux. Les conseils de quartier sont associés à ce projet : par le biais des conseils de quartier et du service il a été fait appel aux cyclistes volontaires pour étudier ensemble l'existant et les voiries et proposer un projet.

## **B – Pollution**

**La pollution de la ville et notamment des Coteaux et de Montbernier, dont la principale origine est liée à l'autoroute, est une préoccupation pour de nombreux habitants. Une étude a-t-elle été engagée pour remédier à ce problème de santé publique? Obtenir la réduction de vitesse sur l'autoroute A43 dans la traversée d'agglomération ne serait-elle pas envisageable?**

Bourgoin-Jallieu est en effet très impactée par la traversée de l'autoroute A43. Monsieur Jean-Claude PARDAL rencontre des dirigeants de l'AREA le 26 juin. Il faut savoir que ce n'est pas la ville qui décide mais que tout sera fait, y compris auprès du préfet, pour obtenir une diminution de la vitesse et donc de la traversée.

## **C – Déchetterie**

**La déchetterie de la ville, notamment son accès et ses voies de circulation, mérite un réaménagement du fait de sa vétusté et du niveau de fréquentation enregistré (notamment par les professionnels). L'incitation des utilisateurs à s'orienter, vers d'autres déchetteries proches dont les horaires seraient élargis pourrait également alléger la fréquentation de la déchetterie de BJ. La déchetterie de l'Isle d'Abeau par exemple, dont la fréquentation est bien moindre, a été entièrement restaurée en 2014. Un projet de ce type est-il envisagé voir programmé?**

Il n'y a pas, pour l'instant de réfection prévue de la déchetterie de Bourgoin-Jallieu. Cependant les élus restent ouverts à toutes propositions d'améliorations.

## **D – Accueil des camping-cars**



# *nouveaux* **LES CONSEILS DE QUARTIER** *c'est à vous !*

Actuellement, il n'y a pas de zones aménagées pour les camping-caristes qui doivent se rendre dans les communes alentours pour faire étape. Serait-il envisageable d'aménager un espace ?

Le risque est que cet espace devienne très vite une « aire de séjour » bis pour les gens du voyage et ne puisse donc plus remplir sa fonction. Il faut donc bien réfléchir au projet. Monsieur Vincent CHRIQUI et Monsieur Jean-Claude PARDAL restent cependant ouvert à toutes propositions et suggère que le conseil de quartier travaille sur ce projet.

## CONSEIL DE QUARTIER DE CHAMPFLEURI

Monsieur Aurélien LEPRÊTRE explique à l'assistance que le conseil de quartier de Champfleuri a dû faire face à la démission de sa présidente. A la rentrée de nouvelles élections seront organisées. En attendant, la mise en place du Conseil citoyen offre de nouvelles possibilités sur le quartier. Quant aux problèmes rencontrés au quotidien, le service « conseils de quartiers » restent à l'écoute.

## Questions posées à Monsieur le Maire par le conseil de quartier de Montbernier

### 1 - CIRCULATION RUE DE FUNAS

Divers facteurs (vitesse excessive, circulation en augmentation, chaussée en mauvais état, ralentisseurs mal placés ...) compliquent au quotidien la vie des habitants. Quelles solutions pourraient être envisagées ?

La rue de Funas dépend de la CAPI, qui doit donc être associée étroitement aux éventuels projets. Dans un premier une réunion avec des habitants présents lors de la réunion du 6 juin aura lieu. Elle permettra, avec les éléments fournis par la CAPI de faire un point. Ultérieurement, il sera envisagé une réunion de l'ensemble des habitants de la rue de Funas et des habitants de l'avenue de Champfleury, les deux voies étant impactées l'une par l'autre.



Service **PARTICIPATION CITOYENNE**

04 74 28 29 30 - [democratieparticipative@bourgoinjallieu.fr](mailto:democratieparticipative@bourgoinjallieu.fr)

[www.bourgoinjallieu.fr](http://www.bourgoinjallieu.fr)  Ville de Bourgoin-Jallieu  @Bourgoin38300 - #BourgoinJallieu

**BOURGOIN-JALLIEU**

*nouveaux*  
**LES CONSEILS  
DE QUARTIER**  
*c'est à vous !*

**2 - OUVERTURE D'UNE ANNEXE DE LA MEDIATHEQUE A CHAMPFLEURI ET DE LA SUPERETTE. OU EN SONT LES PROJETS ?**

En ce qui concerne la médiathèque des discussions sont en cours avec la CAPI (les médiathèques étant du ressort de la communauté d'agglomération) pour une installation éventuelle dans les locaux vacants de l'ancienne superette Norma.

Quant à la superette, des discussions sont également en cours. Ce sera soit une enseigne de grande distribution, soit un gestionnaire privé.

La réunion se termine à 12 heures 30 par le traditionnel pot de l'amitié.

